

# Rapport de gestion 2019

## Table des matières

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>3</b>
<b>Placements</b>	<b>4</b>
<b>Effectifs</b>	<b>5</b>
<b>Engagements</b>	<b>7</b>
<b>Situation du fonds</b>	<b>9</b>
<b>Bilan et compte d'exploitation</b>	<b>11-12</b>
<b>Plans de prévoyance</b>	<b>13</b>
<b>Rapport de l'auditeur</b>	<b>15</b>
<b>Classement des caisses de pension 2020</b>	<b>16</b>
<b>Organisation</b>	<b>19</b>

# Editorial

L'exercice 2018 avait vu toutes les classes d'actifs connaître une performance négative. L'année 2019 en a été un miroir avec des rendements tous positifs mais dans une plus grande ampleur. La Banque centrale américaine ayant abaissé plusieurs fois ses taux, les actions se sont envolées, les titres obligataires ont performé et les craintes d'une récession ont été dissoutes. De plus, la guerre commerciale entre les USA et la Chine s'est apaisée.

Dans ce contexte, le fonds a dégagé une excellente performance de 13.12% supérieure aux indices (CHS PP : 10.40%, Credit Suisse : 11.44% et UBS : 11.07%). Les performances très volatiles des marchés incitent à prendre du recul. Sur les 5 dernières années, la performance annuelle moyenne s'élève à 4.63% (Moyenne suisse : 3.88%, Credit Suisse : 4.09% et UBS : 3.90%)

Conforté par une performance exceptionnelle et une bonne situation financière, le Conseil de fondation avait ainsi décidé de créditer le capital de prévoyance des assurés actifs d'un intérêt de 3.0% en 2019, soit 2.0% de plus que le taux légal de 1.0%. Les provisions techniques ont été renforcées notamment en prenant en considération un intérêt technique équivalent à 2.33% (2.41% en 2018) pour le calcul des engagements. La situation financière et technique très satisfaisante du fonds se résume avec un degré de couverture de 113.9% au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par les incendies en Amazonie, en Californie et en Australie et par des mouvements populaires de protestation. Aujourd'hui, ces événements apparaissent mineurs en regard de la crise sanitaire Covid-19. Dans ce contexte, la question de la durabilité dans la gestion de fortune et de l'application des critères ESG (Environnement – Social – Gouvernance) demeure une préoccupation majeure du Conseil de fondation.

La crise sanitaire Covid-19 a eu un effet contenu sur le FIP au 1er semestre 2020. Les liquidités du fonds ont été suffisantes. De plus, la performance du 1er semestre s'élève à -2.93% et le degré de couverture est estimé à 109.8% au 30 juin 2020.

Cette parfaite résistance à la crise révèle encore plus l'excellente santé financière et technique du FIP, et donc sa pérennité. Les autres avantages demeurent aussi :

- une fondation en croissance,
- des taux de conversion très favorables proposant 19% de rente en plus que la moyenne suisse,
- des frais d'administration très bas, 44% inférieurs à la moyenne suisse,
- un intérêt crédité supérieur; 3.0% en 2019, 2.60% en moyenne sur les 5 dernières années (en Suisse: 2.40% en 2019 et 2.04% en moyenne).

Le FIP est une institution de prévoyance de premier ordre pour réaliser la prévoyance professionnelle de son personnel.

Le Conseil de fondation remercie les assurés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive et durable répondant à leurs attentes.



**Pierre-André Meylan**  
Président du Conseil  
de fondation



**Sébastien Cottreau**  
Gérant

# Chiffres clés

	2019	2018	2017
Nombre d'assurés actifs	33 283	31 226	29 079
Nombre de bénéficiaires de rentes	2 878	2 717	2 393
Nombre d'employeurs affiliés	4 846	4 519	4 266
Somme au bilan (en millions de francs)	3 112	2 598	2 450
Performance (en %)	13.12	-4.26	9.42
Degré de couverture (en %)	113.9	105.3	115.7
Frais de gestion par assuré (en francs)	178	177	179
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0.53	0.59	0.49
Intérêt crédité sur l'entier des avoirs de prévoyance (en %)	3.00	2.00	3.00
Taux d'intérêt minimal LPP (en %)	(1.00)	(1.00)	(1.00)

# Placements

## Répartition des placements (en francs)

	31.12.2019		31.12.2018		Stratégie de placements
	CHF	%	CHF	%	%
Liquidités	65 922 883	2.1	109 921 586	4.4	2.0
Obligations suisses	406 934 296	13.2	370 756 874	14.4	10.0
Obligations étrangères en CHF	317 982 129	10.3	261 608 460	10.2	10.0
Obligations en monnaies étrangères	274 669 887	8.9	234 738 242	9.1	10.0
Actions suisses	550 489 395	17.9	452 158 610	17.6	15.0
Actions étrangères	638 508 973	20.8	508 475 061	19.8	20.0
Placements immobiliers	617 466 898	20.1	479 493 185	18.7	23.0
Placements alternatifs	204 964 113	6.7	150 129 876	5.8	10.0
<b>Total</b>	<b>3 076 938 574</b>	<b>100.0</b>	<b>2 567 281 894</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

## Performance

La performance réalisée sur les placements par les institutions de prévoyance a été très réjouissante en 2019.

La performance enregistrée par le fonds s'est élevée à 13.12%, ce qui est très supérieur aux indices de référence et à la performance moyenne des institutions de prévoyance suisses qui se situe à 10.4% pour l'année 2019 (source: rapport de la CHS PP).

Performance du fonds	Univers de comparaison					
			Indice CS		Indice UBS	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
13.12%	-4.26%	11.44%	-3.20%	11.07%	-3.45%	

# Effectifs

## Affiliés

A la fin de l'exercice 2019, le nombre d'employeurs affiliés s'élevait à **4 846**.

## Assurés actifs

Le nombre des assurés actifs est passé de 31 226 au 31 décembre 2018 à **33 283** au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 6.6% de l'effectif.

## Répartition des assurés

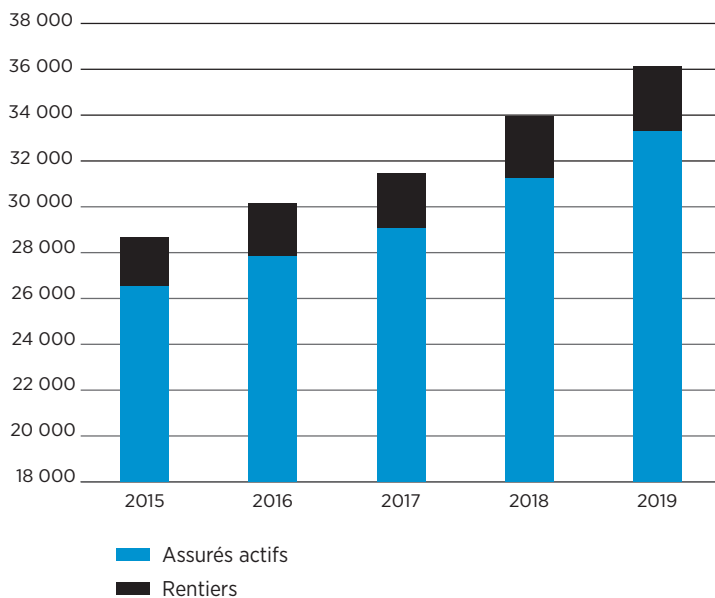
	31.12.2019		31.12.2018	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	18 434	42.8 ans	17 379	42.6 ans
Femmes	14 849	42.2 ans	13 847	42.1 ans
<b>Total</b>	<b>33 283</b>	<b>42.6 ans</b>	<b>31 226</b>	<b>42.4 ans</b>

## Bénéficiaires de rentes

	31.12.2019	31.12.2018
Retraités	2 103	1 960
Enfants de retraités	39	31
Conjoints survivants	369	349
Orphelins	54	59
Invalides	253	246
Enfants d'invalides	60	72
<b>Total</b>	<b>2 878</b>	<b>2 717</b>

La structure des assurés demeure excellente avec un ratio de 11.6 assurés actifs pour 1 rentier au 31 décembre 2019.

### Evolution des effectifs





# Engagements

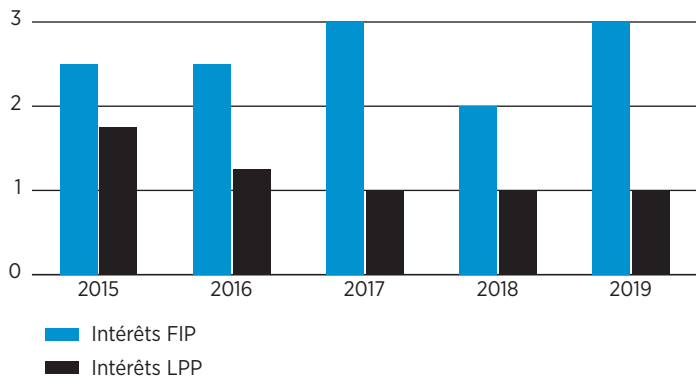
## Capitaux de prévoyance

### a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élevaient respectivement à **CHF 1 704 640 141** au 31 décembre 2019 et à CHF 1 545 176 947 au 31 décembre 2018, soit en augmentation de 10.3%.

En 2019, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux d'intérêt minimal LPP de 1.00%. Ce taux a été appliqué aussi bien à la partie obligatoire qu'à la partie surobligatoire. De plus, un bonus de **2.00%** a été octroyé aux assurés cotisants présents au 31 décembre 2019, ce qui a porté leur rémunération à **3.00%**.

## Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance (en%)



### b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2019 avec les bases techniques LPP 2015 2.5% (LPP 2015 3.5% au 31 décembre 2018), se composent de:

		31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
<b>Vieillesse</b>	Retraités	565 052 439	473 417 503
	Enfants de retraités	847 409	949 276
<b>Survivants</b>	Conjoints survivants	68 478 011	59 832 267
	Conjoints de divorcés	500 038	437 189
	Orphelins	1 635 238	1 854 440
<b>Invalides</b>	Invalides	61 758 441	57 904 878
	Enfants d'invalides	1 496 626	1 480 212
<b>Total</b>		<b>699 768 202</b>	<b>595 875 765</b>

## Provisions techniques

### a) Provision de longévité

La provision pour changement futur de bases techniques a pour but de financer le coût de l'augmentation de la longévité des bénéficiaires de rentes. Elle a été augmentée à **CHF 13 377 000** au 31 décembre 2019 (CHF 8 488 000 au 31 décembre 2018).

### b) Provision pour mises à la retraite

La provision pour mises à la retraite a pour but de couvrir les pertes lors du départ à la retraite des assurés résultant de l'application de taux de conversion actuariellement favorables. Au 31 décembre 2019, elle s'élève à **CHF 213 177 000** (CHF 94 426 000 au 31 décembre 2018).

### c) Provision pour ajustement du taux d'intérêt technique

La provision pour ajustement du taux technique a pour but de permettre l'abaissement du taux d'escompte pour le calcul des réserves mathématiques de 2.5% à 2.0% en 2023. En 2019, les engagements de prévoyance sont calculés avec l'équivalent d'un intérêt technique de 2.33%. La provision pour ajustement du taux technique s'élève à **CHF 31 343 000** au 31 décembre 2019 (CHF 164 883 000 au 31 décembre 2018).

# Situation du fonds

## Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds).

## Frais de gestion de la fortune

Les frais de gestion de la fortune se sont élevés à **CHF 16 202 253**, soit **0.53%** des placements transparents en matière de frais en 2019 (CHF 15 013 201 ou 0.59% des placements en 2018).

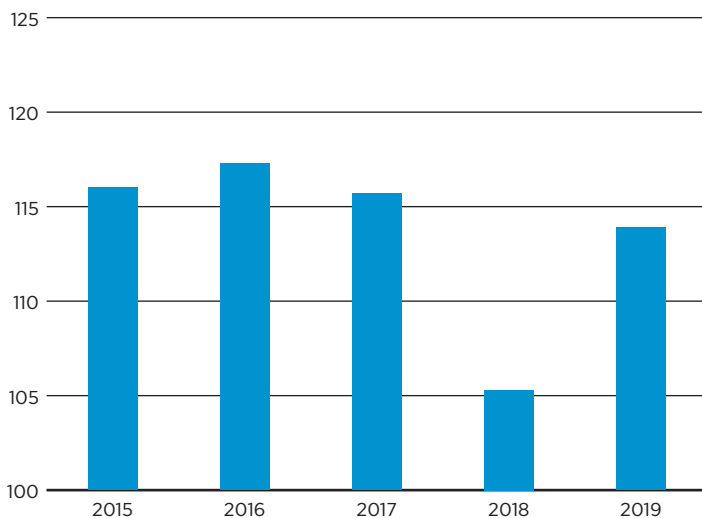
## Frais d'administration

Les frais d'administration en 2019 s'élèvent à **CHF 178** par destinataire, assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus, (CHF 177 en 2018). Ils restent très inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établissait à CHF 336 en 2019. Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion.

## Degré de couverture

L'excellente performance de 2019 a couvert le besoin d'intérêt et le coût nécessaire du renforcement des provisions techniques tout en dégageant un bénéfice. Ainsi, le degré de couverture est passé de 105.3% au 31 décembre 2018 à **113.9%** au 31 décembre 2019. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeurs qui doit permettre de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance à long terme s'élève à 13.9% au 31 décembre 2019, l'objectif étant de la porter à 25% des engagements du fonds.

### Evolution du degré de couverture (en %)



# Bilan résumé

ACTIF	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Liquidités et dépôts à terme	65 922 882.76	109 921 585.91
Obligations en francs suisses	724 916 424.50	632 365 334.01
Obligations en monnaies étrangères	274 669 886.84	234 738 242.22
Actions suisses	550 489 395.36	452 158 609.69
Actions étrangères	638 508 972.55	508 475 061.13
Placements immobiliers	617 466 898.14	479 493 185.32
Placements alternatifs	204 964 113.45	150 129 875.61
Compte de régularisation actif	35 274 477.65	31 061 589.07
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 112 213 051.25</b>	<b>2 598 343 482.96</b>
<b>PASSIF</b>		
Prestations de libre passage et rentes	57 029 230.40	40 776 652.64
Compte de régularisation passif et autres dettes	4 492 334.42	3 208 051.72
Réserves de cotisations des employeurs	15 001 004.63	12 884 606.55
Provisions non techniques	4 109 075.00	4 421 334.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 704 640 141.10	1 545 176 947.45
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	699 768 202.30	595 875 765.05
Provisions techniques	257 897 000.00	267 797 000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	369 276 063.40	128 203 125.55
Fonds libres	0.00	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>3 112 213 051.25</b>	<b>2 598 343 482.96</b>

# Compte d'exploitation résumé

	2019 CHF	2018 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	157 179 878.18	144 862 264.80
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	194 107 680.92	260 481 097.00
Rentes réglementaires	-46 965 485.00	-43 676 488.70
Prestations en capital	-29 930 238.10	-16 281 144.55
Prestations de sortie et versements anticipés	-117 878 177.80	-89 748 141.95
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-255 503 919.48	-330 699 324.70
Produits de prestations d'assurance	141 191.85	141 335.80
Charges d'assurance	-957 777.55	-779 247.25
<b>Résultat net de l'activité de prévoyance</b>	<b>-99 806 846.98</b>	<b>-75 699 649.55</b>
Résultat net des placements	347 068 235.88	-115 942 285.67
Mouvements de provisions non techniques	312 259.00	266 166.00
Autres produits et frais	-71 323.58	-156 142.91
Frais d'administration	-6 429 386.47	-5 995 879.98
<b>Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>241 072 937.85</b>	<b>-197 527 792.11</b>
Mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	-241 072 937.85	197 527 792.11
<b>Excédent</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

# Plans de prévoyance

Le FIP propose plusieurs **plans de prévoyance**, chacun de ceux-ci faisant l'objet d'un règlement particulier. On distingue ainsi les plans suivants :

<b>FIP-LPP</b>	Assure les prestations minimales légales avec possibilité d'augmentation du plafonnement du salaire assuré
<b>FIP-MODULA</b> (FIP-MOD)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation échelonné par classe d'âge
<b>FIP-OPTIMA</b> (FIP-OPT)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation identique pour chaque assuré
<b>FIP-INDEPENDANTS</b> (FIP-IND)	Assure des prestations étendues avec trois variantes de couverture des risques de décès et d'invalidité, chacune prévoyant trois niveaux de cotisation

Ces variantes sont offertes au choix à toutes les entreprises intéressées quelle que soit la branche dans laquelle elles opèrent, à l'exception du FIP-Indépendants qui est réservé uniquement aux indépendants affiliés à la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV).

Le FIP réunit également en son sein des **groupes professionnels** ayant chacun leur propre plan de prévoyance :

<b>FIP-BOUCHERS</b> (FIP-BC)	Fonds d'assurance de l'Association vaudoise des maîtres-bouchers et charcutiers
<b>FIP-GEOMETRES</b> (FIP-GEO)	Fonds professionnel de prévoyance pour les ingénieurs-géomètres vaudois
<b>FIP-GIM-CH</b> (FIP-GIM)	Fonds professionnel de prévoyance du Groupement suisse de l'industrie mécanique
<b>FIP-IAV</b>	Fonds professionnel de prévoyance des ingénieurs et architectes vaudois
<b>FIP-MARBRIERS</b> (FIP-MA)	Fonds d'assurance-retraite complémentaire paritaire de la marbrerie vaudoise
<b>FIP-PAYSAGISTES</b> (FIP-PAY)	Fonds professionnel de prévoyance des paysagistes
<b>FIP-RAMONEURS</b> (FIP-RAM)	Fonds professionnel de prévoyance des ramoneurs
<b>FIP-TECHNICIENS-DENTISTES</b> (FIP-TED)	Fonds professionnel de prévoyance des techniciens-dentistes.



Au Conseil de fondation du

**Fonds interprofessionnel  
de prévoyance**

**Paudex 2019**

Lausanne, le 24 août 2020/hl

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES**

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Les états financiers résumés figurant aux pages 11 et 12 du rapport de gestion, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte d'exploitation résumé pour l'exercice clos à cette date, sont extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport d'audit en date du 6 août 2020. Ceux-ci, ainsi que les états financiers résumés, ne reflètent pas les incidences des événements qui sont survenus postérieurement à la date de notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne comportent pas toutes les informations à fournir exigées par la Swiss GAAP RPC 26. La lecture des états financiers résumés ne se substitue pas, en conséquence, à la prise de connaissance des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance.

*Responsabilité du Conseil de fondation pour l'établissement des états financiers résumés*

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des états financiers résumés.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers résumés sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, effectuées conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 810 «rapport sur des états financiers résumés».

*Opinion*

A notre avis, les états financiers résumés extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités.

**Ofisa S.A.**



**William Diserens**  
Expert-réviseur agréé



**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com



**M. Debonneville**  
Expert-réviseur agréé



**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Ofisa S.A.

Lausanne  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH-1002 Lausanne  
Tél. +41 21 341 81 11  
Fax +41 21 311 13 51

Genève  
Place de Saint-Gervais 1  
Case postale 1988  
CH-1211 Genève 1  
Tél. +41 22 311 24 66  
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisach

Sion  
Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH-1951 Sion  
Tél. +41 27 323 78 18

 **EXPERT  
SUISSE**  
Certified Company



# Classement des caisses de pension 2020

La société de conseils financiers indépendants VZ a réalisé une étude en 2020 afin de classer les plus grandes fondations collectives de Suisse actives dans la LPP.

Pour 4 des 5 critères analysés, VZ place le FIP sur le podium.

Le FIP applique le taux de conversion légal de 6.8% sur l'entier du capital pour calculer la rente de retraite. Le coût engendré est financé et provisionné pour les 10 prochaines années. Cet avantage exceptionnel, parfaitement maîtrisé, propulse le FIP en pole position.

## Taux de conversion pour les hommes à l'âge ordinaire de la retraite (65 ans)

<b>#1</b>	<b>FIP – Fonds interprofessionnel de prévoyance</b>	<b>6,80%</b>
#1	Spida Fondation de prévoyance du personnel	6,80%
#3	Fondation collective Swisscanto	6,52%
<hr/>		
#4	Copré	6,50%
#5	Caisse de pension ALSA	6,48%
#5	Fondation collective Transparenta	6,48%
#7	La CIEPP	6,40%
#7	Profond Institution de prévoyance	6,40%
#9	AXA Winterthur Group Invest	6,28%
#10	Caisse de pension ASGA	6,20%

La volonté du FIP est de redistribuer les rendements aux assurés, directement ou indirectement, de manière optimale. Aidé par une performance régulièrement supérieure à la moyenne suisse, le FIP a crédité les avoirs de vieillesse d'un intérêt annuel moyen de 2.67% sur les 3 dernières années. Cette excellente rémunération place le FIP en 3<sup>e</sup> position.

### Comparaison entre les taux de rémunération

#1	Profond Institution de prévoyance	2,83%
#2	Fondation de prévoyance Ascaro	2,75%
<b>#3</b>	<b>FIP – Fonds interprofessionnel de prévoyance</b>	<b>2,67%</b>
<hr/>		
#4	Spida Fondation de prévoyance du personnel	2,42%
#5	Noventus Collect	2,40%
#6	Caisse de pension ASGA	2,17%
#7	Copré	2,17%
#8	Caisse de pension ALSA	2,15%
#9	Futura Fondation de prévoyance	2,00%
#10	Nest Fondation collective	1,92%

Le FIP a été créé il y a 62 ans. Malgré cette maturité, sa structure demeure excellente avec un rapport de 11.5 assurés actifs pour un rentier. Ce ratio met le FIP en 3<sup>e</sup> position.

### Rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes

#1	PK Pro	24,7 : 1
#2	Groupe Mutuel	16,5 : 1
<b>#3</b>	<b>FIP – Fonds interprofessionnel de prévoyance</b>	<b>11,5 : 1</b>
<hr/>		
#4	Nest Fondation collective	10,2 : 1
#5	Fondation collective Vita	9,5 : 1
#6	Noventus Collect	9,3 : 1
#7	Grano	9,2 : 1
#8	Caisse de pension ASGA	9,0 : 1
#9	Caisse de pension ALVOSO LLB	7,8 : 1
#10	La CIEPP	7,6 : 1

Avec un effectif de près de 34'000 assurés, des coûts de marketing limités, aucune commission de courtage versée et une gestion efficiente, les frais d'administration par assuré s'élève à un excellent niveau de CHF 177, soit une 3<sup>e</sup> place au classement.

### Comparaison des frais d'administration

#1	Fondation collective LPP Symova	115 CHF
#2	Spida Fondation de prévoyance du personnel	145 CHF
<b>#3</b>	<b>FIP – Fonds interprofessionnel de prévoyance</b>	<b>177 CHF</b>
<hr/>		
#4	Fondation collective Swisscanto	189 CHF
#5	Caisse de pension ASGA	190 CHF
#6	Caisse de pension PKG	237 CHF
#7	Fondation de prévoyance Ascaro	255 CHF
#8	Fondation Abendrot	271 CHF
#9	La CIEPP	297 CHF
#10	Futura Fondation de prévoyance	302 CHF

L'étude de VZ met en avant les avantages indéniables du FIP. Ils représentent une garantie de pérennité tout en ayant la volonté de redistribuer ses bénéfices aux assurés de manière optimale.

# Organisation

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

## Représentants des employeurs

M. Pierre-André MEYLAN, **Président**  
M. Patrick ALBERTI  
M. Christophe REYMOND  
M. Antoine ROCHAT  
M. Denis VIQUERAT

## Représentants des travailleurs

M. Yves DEFFERRARD, UNIA Vaud, **Vice-président**  
M. Dario CHIARADONNA, UNIA Vaud  
Mme Catherine TABARY, secrétaire régionale, Syndicom  
M. Jean TSCHOPP, UNIA Vaud  
Vacant

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex. Ce dernier est aussi le gestionnaire de fortune.

L'**organe de révision** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert en prévoyance professionnelle** est la société Pittet Associés SA, Lausanne

Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case Postale 1215  
1001 Lausanne  
T +41 (0)58 796 32 01

[info@fip.ch](mailto:info@fip.ch)  
[www.fip.ch](http://www.fip.ch)

